



CREUSE GRAND SUD

Communauté de Communes

Conseillers en exercice	44
Présents	39
Nombre de pouvoirs	4
Votants	43

DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2026 – 042

VOTE DU BUDGET ANNEXE SPANC 2026

Retire et remplace la délibération 2026-020 pour erreur matérielle

Séance du 29 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le 29 avril à 18h30, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle polyvalente de Saint Yrieix la Montagne, au nombre de trente-neuf sous la présidence de Jean-Luc LEGER, Président, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 23 avril 2026.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs

Denis FOUREAU ; Stéphane DUCOURTIOUX ; Isabelle DUGAUD ; Yves ORLIANGES ; Isabelle RAPINAT ; Stéphane DUPRAT ; Bernard ROUGIER ; Cynthia VELLEINE ; Jean-Pierre LANNET ; Marie-Anne AUBERT ; Marilyn MONBUREAU ; Alexis TOURADE ; Cyril FIALAIRE ; Didier TERNAT ; Michel LULEK ; Olivier CAGNON ; Mélanie LE NUZ ; Frédéric THOMAS ; Nelly FAISSAT SIRIEIX ; Philippe COLLIN ; Benjamin SIMONS ; Marina BONIFAS ; Bernard BONNEFOND ; Catherine VAROQUI (suppléante de Thierry LETELLIER) ; Chantal PINGUET ; Laurent LHERITIER ; Michel DELRIEU ; François PERREAUT ; Vincent PERRIERE ; Pierrette LEGROS ; Christophe POUCHOL-BLANCHON ; Evelyne PINLON ; Valéry MARTIN ; Jean-Luc LEGER ; Gérard AUMEUNIER ; Denis PRIOURET ; Patrick JALLAIS ; Didier MIOMANDRE ; Valérie BERTIN.

ETAIENT EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Messieurs

Nadine HAGENBACH à Isabelle RAPINAT ; Philippe ESTERELLAS à Olivier CAGNON ; Claude BIALOUX à Valérie BERTIN ; Jacques TOURNIER à Denis PRIOURET.

ETAIT ABSENT EXCUSE : Monsieur

Gregorio YONG VIVAS.

REÇU EN PREFECTURE

le 07/05/2026

Application agréée E-legalite.com

70_DE-023-200044014-20260429-BA_SPANC202

Le budget annexe SPANC a fait l'objet d'un premier vote le 26 février 2026 mais une erreur technique entachait la maquette présentée et empêchait la prise en charge des flux budgétaires correspondants.

La présente délibération a donc pour objet de retirer et de remplacer pour erreur matérielle la délibération du 26 février dernier, approuvant le budget primitif du budget annexe SPANC pour l'année 2026. La nouvelle maquette de ce budget est jointe au présent rapport.

Les équilibres budgétaires et les inscriptions de crédits proposées, en dépenses comme en recettes, sont sans modification.

Pour mémoire, comme pour l'année précédente, l'essentiel du budget SPANC concerne les frais de fonctionnement (ressources humaines) pour la réalisation des contrôles du SPANC. Les recettes sont celles des redevances et pénalités des usagers.

Les bons résultats de l'exercice 2025 permettent d'envisager un nouveau budget annexe serein pour l'année 2026. Les missions du SPANC ont atteint aujourd'hui un rythme de croisière et il est envisagé une poursuite en 2026 de ce niveau d'activité. Les redevances des usagers pourront donc couvrir assez justement les dépenses de fonctionnement tout en permettant de participer à l'acquisition d'un nouveau véhicule roulant nécessaire à la réalisation des missions quotidiennes.

Des crédits à hauteur de 50 000 € sont également prévus pour le remboursement des frais de personnel au budget principal.

Enfin, un virement à la section d'investissement est proposé pour 5 832,94 €.

REÇU EN PREFECTURE

le 07/05/2026

Application agréée E-legalite.com

70_DE-023-200044014-20260429-BA_SPANC202

Synthèse :

CC CREUSE GRAND SUD - 23 - SPANC BP 2026

VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	17 297,70	5 000,00	
2158	Installation, matériel et outillages techniques - Autres	1 297,70	5 000,00	
2182	Matériel de transport	14 000,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	2 000,00	0,00	
2188	Autres		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	
	Total des dépenses d'équipement	17 297,70	5 000,00	
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	17 297,70	5 000,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section		0,00	
	Reprises sur autofinancement antérieur		0,00	
2805	Amort. Licences, logiciels, droits similaires		0,00	
041	Opérations patrimoniales		0,00	
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		0,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	17 297,70	5 000,00	

	RESTES A REALISER 2026	0,00
		+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	5 832,94
		=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 832,94

VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
Total des recettes d'équipement			0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 836,98	7 482,94	
10222	F.C.T.V.A.		1 650,00	
1068	Autres réserves	1 836,98	5 832,94	
Total des recettes financières		1 836,98	7 482,94	
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL RECETTES REELLES		1 836,98	7 482,94	
021	Virement de la section d'exploitation	15 683,38	0,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	1 614,32	3 350,00	
28182	Matériel de transport		2 100,00	
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 614,32	1 250,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		17 297,70	3 350,00	
041	Opérations patrimoniales		0,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		17 297,70	3 350,00	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		19 134,88	10 832,94	

+	
RESTES A REALISER 2025	0,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 832,94

VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
011	Charges à caractère général	11 350,00	24 393,27	
0103	Fournitures d'entretien et de petit équipement	500,00	3 073,81	
0132	Locations immobilières	2 500,00	2 000,00	
01551	Matériel roulant	1 000,00	6 832,94	
0156	Maintenance	850,00	700,00	
0261	Frais d'affranchissement	600,00	1 000,00	
027	Services bancaires et assimilés	100,00	286,52	
02871	Remboursements de frais à la collectivité de rattachement	6 000,00	10 000,00	
0358	Autres droits		500,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	52 000,00	50 000,00	
0215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	52 000,00	50 000,00	
014	Atténuations de produits		0,00	
05	Autres charges de gestion courante	2 000,00	2 000,00	
0541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	2 000,00	
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+05+056)	65 350,00	76 393,27	
06	Charges financières (b)		0,00	
07	Charges exceptionnelles (c)	2 000,00	2 500,00	
073	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	1 000,00	
078	Autres charges exceptionnelles	1 000,00	1 500,00	
08	Dotations aux amortissements et aux provisions (d)	500,00	500,00	
0817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	500,00	500,00	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	67 850,00	79 393,27	
023	Virement à la section d'investissement	15 683,38	0,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	1 614,32	3 350,00	
0811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	1 614,32	3 350,00	
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	17 297,70	3 350,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation		0,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	17 297,70	3 350,00	
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	85 147,70	82 743,27	

+

RESTES A REALISER 2025 0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 82 743,27

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
013	Atténuations de charges		0,00	
70	Ventes de produits fabriqués, prestat* de services, marchandise	55 000,00	55 000,00	
7062	Redevances d'assainissement non collectif	55 000,00	55 000,00	
7068	Autres prestations de services		0,00	
74	Subventions d'exploitation		0,00	
748.	Autres subventions d'exploitation		0,00	
75	Autres produits de gestion courante		5 000,00	
7585	Dédits et pénalités perçus		5 000,00	
7588	Autres		0,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)		55 000,00	60 000,00	
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits exceptionnels (c)	10 000,00	0,00	
77 11	Dédits et pénalités perçus	10 000,00	0,00	
77 14	Recouvrement sur créances admises en non valeur		0,00	
78	Reprises sur amortissements et provisions (d)	500,00	0,00	
78 17	Reprises sur dépréciations des actifs circulants	500,00	0,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		65 500,00	60 000,00	
842	Opérations d'ordre de transfert entre section		0,00	
7811	Reprises sur amort. des immos incorporelles et corporelles		0,00	
843	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation		0,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		65 500,00	60 000,00	

	+	
RESTES A REALISER 2025		0,00
	+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		22 743,27
	=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		82 743,27

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00


CONTRE : 0
ABSTENTION : 1 (François PERREAUT)
POUR : 42
Adopté à l'unanimité des votants

Le CONSEIL de la Communauté, après avoir entendu l'exposé qui précède et délibéré à l'unanimité des votants, décide :

- **DE VALIDER** le projet de budget primitif du budget annexe du SPANC pour 2026 tel qu'annexé.

Ainsi fait et délibéré le 29 avril 2026 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le
PUBLIÉE le



Jean-Luc LEGER

Président



REÇU EN PREFECTURE

le 07/05/2026

Application agréée E-legalite.com

70_DE-023-200044014-20260429-BA_SPANC202